DES CARACTÈRES DISTINCTIFS

DE

L'ARCHITECTURE GOTHIQUE BOURGUIGNONNE

DE LA FIN DU XII° SIÈCLE A LA FIN DU XIV° SIÈCLE

PAR

Vincent FLIPO.

Chevalier de la Légion d'Honneur, Licencié ès lettres, Diplôme d'Études supérieures d'histoire et géographie.

INTRODUCTION

Objet du travail : définir et caractériser la méthode de construction des architectes bourguignons à l'époque gothique; réunir les différentes observations en un tableau rapide et en dégager la « formule ». Les limites chronologiques adoptées sont celles pendant lesquelles la formule bourguignonne a été employée dans tout le duché.

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DES PRINCIPAUX ÉDIFICES BOURGUIGNONS DE L'ÉPOQUE GOTHIQUE

Les documents qui nous sont parvenus sont rares et incomplets : presque tous ont été publiés à maintes reprises; cependant il est nécessaire de reprendre ces textes qui permettent d'obtenir des précisions intéressantes.

Ces textes se rapportent aux édifices suivants :

Auxerre : le chœur de Saint-Étienne. — Beaune : le porche de Notre-Dame. — Chalon-sur-Saône : l'église Saint-Vincent. — Dijon : l'église Saint-Bénigne. — Nevers : la cathédrale Saint-Cyr.

En ce qui touche les autres édifices, pas de documents suffisants pour permettre de connaître, même dans ses grandes lignes, l'histoire de ces monuments.

CHAPITRE II

DESCRIPTION D'ENSEMBLE DES PRINCIPAUX ÉDIFICES

Nécessité de donner une vue d'ensemble sur les monuments, construits suivant la méthode bourguignonne, qui ont fait date dans l'évolution de la formule, savoir : Notre-Dame de Dijon, le chœur de Saint-Étienne d'Auxerre, Saint-Cyr de Nevers et Notre-Dame de Semur-en-Auxois. — Étude archéologique de chacune de ces églises. — Nous pouvons donc légitimement écarter tous les monuments qui ont été construits en Bourgogne, mais selon des méthodes qui ne sont pas absolument bourguignonnes.

DEUXIÈME PARTIE

ARCHÉOLOGIE

PREMIÈRE SECTION

LE PLAN

Le plan des églises bourguignonnes ne présente pas de particularités remarquables. La nef : le désaxement.

Les bas-côtés. Le transept et ses croisillons. Le chœur. Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes. Chacune de ces parties constitutives, sauf la nef, les bas-côtés et le chœur peuvent ne pas exister dans certaines églises. Le porche : son plan; sa place dans l'ensemble de l'église.

DEUXIÈME SECTION

LES VOUTES

La couverture de l'édifice est uniquement assurée par des voûtes portées sur des branches d'ogives : le nombre de celles-ci peut être de quatre, six ou davantage. Différentes sortes de voûtes : voûte carrée sexpartite; voûte barlongue à quatre branches d'ogives ; voûte tournante à branches multiples. — Étude des différents aspects de la voûte selon son emplacement dans les édifices.

TROISIÈME SECTION

LES ARCS

Définition. Étude du tracé des arcs : les arcs à un centre (arcs en plein-cintre, arcs segmentaires); les arcs à plusieurs centres (arcs brisés, arcs polylobés). Les arcs décoratifs : leur tracé est identique à celui des arcs indispensables à l'équilibre général.

QUATRIÈME SECTION

LES SUPPORTS

CHAPITRE PREMIER

LES PILES

Définition. Étude des piles dans la nef : leurs caractéristiques. Méthodes diverses pour faire porter les arcs

de soutien des voûtes sur les supports inférieurs. L'alternance des piles est presque constante : elle est tantôt réelle, tantôt simulée. Importance particulière de ce point.

Les piles dans les bas-côtés et dans le transept ne pré-

sentent qu'un intérêt minime.

Les piles du chœur varient suivant que le chœur est entouré ou non d'un déambulatoire.

CHAPITRE II

LES SUPPORTS EN PORTE-A-FAUX LES CULOTS ET LES CULS-DE-LAMPE

Définition. Étude d'un culot et de sa résistance, toujours très faible. Les culots sont très fréquents en Bourgogne, même dans des cas où l'on ne devrait pas les utiser. Procédés qui permettent alors de tourner la difficulté : faux culots.

CINQUIÈME SECTION

LES ORGANES DE CONTREBUTÉE DE LA VOUTE

Définition. Les organes de contre-butée comprennent les contreforts et les arcs-boutants. Avantages et inconvénients de chacun d'eux. Manière dijonnaise de traiter ces partis : rôle que peut jouer la charge de la culée lorsqu'elle est placée en porte-à-faux.

SIXIÈME SECTION

L'ÉLÉVATION LATÉRALE INTÉRIEURE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLÉVATION LATÉRALE DE LA NEF

Étude des principes qui ont présidé à la conception de la formule : le principe des « murs élégis ». — L'élévation latérale intérieure se caractérise dans les nefs soit par un triforium surmonté d'une galerie haute, soit par une galerie haute. L'équilibre dans tous les cas est réalisé. Cette étude permet de se rendre compte de l'allure des monuments bourguignons. — Essai de classification des édifices bourguignons suivant l'élévation latérale qu'ils présentent.

CHAPITRE II

L'ÉLÉVATION LATÉRALE DES BAS-CÔTÉS

Allure uniforme et sans intérêt des bas-côtés. Pauvreté de la conception. Étude de la coursière : la seule région où elle se rencontre est le bassin de l'Yonne; les derniers exemples de cette disposition existent encore à Nevers.

CHAPITRE III

L'ÉLÉVATION LATÉRALE DU TRANSEPT ET DES CROISILLONS DU TRANSEPT

Les conceptions sont trop diverses pour qu'on puisse dire que les Bouguignons ont suivi une méthode.

CHAPITRE IV

L'ELEVATION LATERALE DU CHOEUR

Variations suivant que le chœur est entouré ou non d'un déambulatoire. Difficulté de systématiser les méthodes. Le chœur de Nevers, élevé au début du xive siècle, marque la différence qui existe entre la formule primitive et la méthode nouvelle.

CHAPITRE V

L'ÉLÉVATION LATÉRALE DU DÉAMBULATOIRE ET DES CHAPELLES RAYONNANTES

Les remarques n'offrent qu'un intérêt restreint, puisqu'elles répètent celles qui ont été faites à propos des bas-côtés.

SEPTIÈME SECTION

LES FENÊTRES

Définition: fenêtres rectangulaires et fenêtres rondes.

— a) Étude de l'appui, des jambages et de l'amortissement. — Disposition des fenêtres: les fenêtres accolées et les fenêtres à remplages. — b) Oculi et roses. Persistance des oculi. — Les roses: leur fréquence et leur emplacement. Les percements sont nombreux, mais ordinairement assez étroits. Tous les types de percements se rencontrent en Bourgogne.

HUITIÈME SECTION

LES PORTES

Définition. Etude du seuil, des jambages et de l'amortissement, élévation latérale des portes. Les Bourguignons n'ont pas créé de type spécial de porte.

NEUVIÈME SECTION

LES PORCHES

Définition. — Présence quasi-constante des porches.

Leur emplacement dans les constructions : porches occidentaux, porches latéraux. Plan et couverture, équilibre.—On peut utiliser les porches comme organes d'équilibre dans les monuments : porches dans-œuvre, porches hors-œuvre.

DIXIÈME SECTION

LES FAÇADES

Définition. Leur emplacement. Façades occidentales : façades latérales. Les tours : tours-lanterne. Médiocre intérêt de cette étude.

ONZIÈME SECTION

LA MORPHOLOGIE

Définition. — Étude des formes en ce qui concerne les arcs (ogives, formerets et doubleaux). Examen rapide des profils; évolution des formes qui se compliquent de plus en plus. — Les piles. — Étude des bases, des fûts et des chapiteaux. Lenteur apportée par les sculpteurs bourguignons à reproduire les profils nouveaux, inventés dans d'autres régions artistiques.

CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA DEUXIÈME PARTIE

Persistance tardive dans les arcs des tracés pleincintre ou peu brisés. Quasi-constance de « l'alternance » des piles. — Quasi-constance des supports en porte-à-faux. — Principe des murs élégis, employé exclusivement dans les nefs. — Porches très fréquents.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉVOLUTION DE LA FORMULE

La formule, créée par les architectes de Notre-Dame de Dijon, s'est modifiée sous les influences vennes de Champagne. — Les monuments gothiques bourguignons se rattachent à trois types: Notre-Dame de Dijon, Saint-Étienne d'Auxerre, Saint-Cyr de Nevers. La formule a disparu en Bourgogne à la fin du xive siècle dans les bassins de la Nièvre et de la Saône, sous l'influence des ducs de la maison de Valois; à la fin du xvie siècle dans le bassin de l'Yonne.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- I. Documents historiques et chronologiques.
- II. Photographies, dessins, plans et coupes.